

## Fabrique d'église Saint Jacques à MONCEAU-EN-ARDENNE

### Mise en location sous bail à ferme de biens fabriqués

#### Avis de location

En séance du 14 avril 2023, le Conseil de la Fabrique d'Eglise Saint Jacques de Monceau-en-Ardenne a approuvé « le cahier des charges en vue de la location sous bail à ferme de biens publics » ainsi que ses annexes 1 à 5, soit :

- Annexe 1 – Description des biens mis en location ;
- Annexe 2 – Modèle de soumission ;
- Annexe 3 – Procès-verbal d'ouverture des soumissions ;
- Annexe 4 – Critères d'attribution et moyens de preuve ;
- Annexe 5 – Grille de pondération.

En vertu de ce cahier des charges, il sera procédé à la mise en location des biens suivants :

N° du lot	Nom de rue ou lieu-dit	Division, section et numéro parcellaire	Contenance
1	'Devant Bellefontaine'	9 DIV, Petit-Fays, B-2 <sup>E2</sup>	21 ares 90 ca
2	'Vieux Champs'	9 DIV, Petit-Fays, A-358	31 ares 20 ca

- **Région agricole** des biens mis en location : Ardenne (Province : Namur)
- **Commune** des biens mis en location : BIEVRE, section **Petit-Fays**.
- **Division, section, numéro parcellaire, contenance et nom de la rue ou lieu-dit** : voir tableau
- **Identité du propriétaire public des biens** : Fabrique d'Eglise Saint Jacques à Monceau-en-Ardenne.
- **Référence au cahier des charges applicable** à la procédure : « Cahier des charges en vue de la location sous bail à ferme de biens publics » et ses 5 annexes, arrêtés par décision du Conseil de Fabrique d'Eglise du 14 avril 2023.
- **Type de bail proposé** : bail de carrière, à défaut bail classique.
- **Modalités de consultation et d'obtention du cahier des charges** : tous les documents relatifs à la présente procédure peuvent être obtenus sur simple demande auprès de Madame Chantal COPINÉ, Présidente de la Fabrique d'église, rue de la Rochette, 151 à 5555 MONCEAU-EN-ARDENNE, tél. 0472 365 272.

**- Modalités de remise des soumissions :** (voir plus de détails dans le cahier des charges) par voie de soumission au moyen du modèle repris à l'annexe 2. Une candidature distincte pour chaque lot (avec une « sous-enveloppe » différente par lot). Les soumissions sont transmises comme suit :

1. soit envoyées par pli postal recommandé, libellé au nom de Fabrique d'Eglise Saint Jacques de MONCEAU-EN-ARDENNE, r/p Madame Chantal COPINE, Présidente de la Fabrique d'église, rue de la Rochette, 151 à 5555 MONCEAU-EN-ARDENNE. Le pli contient une ou plusieurs « sous-enveloppe(s) » scellée(s), portant la mention : « soumission pour la location sous bail à ferme du lot n°... » ;
2. soit déposées sous enveloppe scellée portant la mention : « soumission pour la location sous bail à ferme du lot n°... » au domicile de Madame COPINE, précitée, **contre accusé de réception.**  
Les soumissions sont transmises avant la date et l'heure limite de réception renseignées ci-dessous. Les soumissions parvenues tardivement ne sont pas acceptées.
3. soit envoyées en format .pdf par courrier électronique à l'adresse [jocelyne.danloy@hotmail.com](mailto:jocelyne.danloy@hotmail.com) L'objet du courrier électronique est libellé comme suit : « soumission pour la location sous bail à ferme du lot n°... de la parcelle cadastrée sous... (Commune de BIEVRE, Section Petit-Fays, ...)»

- Date et heure limite de réception des soumissions : **le vendredi 28 juillet 2023, à 11 heures.**
- Ouverture des soumissions en séance publique : **le vendredi 28 juillet 2023, à 11 heures, au Presbytère de Bièvre, rue des Wez, 9 à 5555 BIEVRE)**

Monceau-en-Ardenne, le 31 mai 2023.

Par le Conseil de Fabrique :

La Secrétaire,



Jocelyne Danloy.

La Présidente,



Chantal Copine